Colloque international Concurrence et intégration économique régionale

Enjeux et défis pour les petites économies insulaires

Mot d'ouverture de la présidente - 27 août 2025 – 16H – Amphi 400

- Monsieur le représentant du HC,
- Monsieur le membre du gouvernement
- Monsieur le 1er vice-président de la Province Sud (Ph. Blaise)
- Madame et messieurs les élus
- Messieurs les représentants des autorités coutumières (sénateur coutumier Justin Gaia annoncé)
- Monsieur le président du tribunal administratif (M. Delesalle)
- Monsieur le président de l'autorité de la concurrence de NC
- Monsieur le président de l'université de la Réunion
- Chers intervenantes, chers intervenants
- Chers étudiants et chers collègues
- Mesdames et messieurs,

Bonjour et bienvenue à toutes et à tous.

J'ai grand plaisir à vous accueillir à l'Université de la Nouvelle-Calédonie pour l'ouverture de ce colloque international consacré aux liens complexes entre intégration économique régionale, et politiques de concurrence dans les petites économies insulaires.

Pendant trois jours, notre campus devient le forum du Pacifique où se rencontrent économistes, juristes, praticiens de la régulation, responsables publics et acteurs économiques, venus de la région et d'au-delà, parfois à distance, qui nous offrent leur expérience comparée de la Caraïbe, d'Europe, de l'Océan Indien, d'Australie, de Nouvelle-Zélande, et de l'ensemble du Pacifique.

Ce colloque est organisé sous la direction scientifique de ma collègue Laisa Ro'i, enseignante-chercheuse en économie, et Gordon Rondel-Frajder, rapporteur de l'Autorité de la concurrence de la Nouvelle-Calédonie.

Ce partenariat que je salue chaleureusement illustre l'association de la recherche universitaire et de l'expertise métier au service de la réflexion sur un sujet majeur pour la NC, et les petites économies insulaires, en particulier à un moment où la NC se doit d'interroger son modèle économique.

L'UNC joue ici pleinement son rôle de lieu d'échanges, de débats, de création de connaissance sur les enjeux économiques régionaux, en réunissant celles et ceux qui font progresser la connaissance, qui régulent et qui entreprennent, afin de co-construire des solutions adaptées au contexte insulaire.

Ici, comme ailleurs dans les petites économies insulaires, les discussions sont vives, parfois passionnées, lorsqu'il s'agit d'arbitrer entre protectionnisme et libre échange, entre production locale et importation, entre intégration régionale et compétitivité.

L'intégration économique régionale peut entrer en tension avec les règles de concurrence : comment préserver alors un marché libre tout en permettant la coopération régionale ?

C'est là, la recherche d'un juste équilibre entre protectionnisme et concurrence dans des contextes insulaires marqués par les contraintes structurelles que nous connaissons : l'étroitesse des marchés, les couts de production élevés, la forte dépendance, et, bien sûr, l'exposition frontale au changement climatique.

Ces spécificités expliquent un dualisme parfois exigeant : pour élargir les marchés, mutualiser des infrastructures, favoriser la mobilité des talents et des capitaux, l'intégration régionale apparaît nécessaire, mais cette même intégration doit s'articuler avec des règles de concurrence adaptées afin d'éviter les positions dominantes, de répondre aux enjeux environnementaux, de préserver le pouvoir d'achat des consommateurs et d'encourager l'innovation.

Trouver, pour les petites économies insulaires, le point d'équilibre entre ouverture et protection, entre intégration et concurrence, voilà notre défi commun.

Ce colloque explorera cette **équation complexe** à travers des approches croisées (juridique, économique, politique) et adaptées aux spécificités des territoires insulaires.

Ces dernières semaines, l'actualité a rappelé la densité des partenariats en construction, à l'image du nouvel accord de partenariat économique et de sécurité entre le Vanuatu et l'Australie, récemment paraphé et présenté à la presse, et qui illustre les dynamiques de coopération et d'investissement dans la région. Sans entrer dans le détail ici, cet exemple atteste que les architectures régionales se renouvellent et que les petites économies insulaires doivent y trouver leur place et leurs garanties.

Nous sommes réunis ici pour travailler ces questions avec rigueur, réflexion, fort de l'expertise des spécialistes de ces questions que je salue, et remercie pour leur présence, pour certains à distance, et en particulier celles et ceux qui viennent de loin.

Ce colloque fait écho à un axe de travail déjà solide au sein des équipes de recherche de l'UNC et notamment du LARJE, notre laboratoire de recherches juridique et économique. Je veux évoquer et saluer ici le travail conduit sous la direction académique de notre ancien président, le professeur Gaël Lagadec, avec la publication du tout premier ouvrage, il y a presque 10 ans maintenant, de nos Presses universitaires de la Nouvelle-Calédonie, intitulé *Quelle insertion économique régionale pour les territoires français du Pacifique ?*

La question de l'insularité, de la soutenabilité, économique, sociale, institutionnelle, des territoires insulaires, est un sujet sur lequel nous allons poursuivre nos travaux, notamment dans le cadre d'un projet porté par l'Université de la Réunion, avec laquelle, je me réjouis par avance de développer nos collaborations, notamment dans le cadre de la « fameuse » stratégie indopacifique.

Plus largement, le rôle de l'UNC est bien d'être ce lieu de réflexion sur les enjeux contemporains du Pacifique. Notre rôle dans la gouvernance du PIURN, le réseau des universités insulaires du Pacifique que nous portons avec USP, notre place au sein du bureau de la conférence des recteurs Asie Pacifique de l'AUF, l'angence universitaire de la francophonie, et le portage par l'UNC du programme de mobilité Erasmus dans le Pacifique, en témoignent.

Pour aller plus loin dans cette mission, en collaboration avec l'UPF et le réseau national des Sciences Po, nous portons un projet structurant pour la recherche et l'enseignement supérieur français dans le Pacifique : la création de l'Institut d'Études Politiques (IEP) du Pacifique. Cette initiative comble un vide de formation et de recherche dans nos territoires ultra-marins et répond à la nécessité de former une nouvelle génération de cadres océaniens capables d'appréhender la complexité des enjeux géopolitiques, économiques, environnementaux et juridiques de notre région.

Cet institut contribuera à structurer un écosystème de compétences en études politiques, au bénéfice de nos institutions, de nos entreprises et de la société civile, et viendra renforcer la capacité d'analyse et de négociation des territoires insulaires dans les organisation régionales et internationales.

Avant de conclure, j'aimerais une nouvelle fois saluer le travail remarquable qui a été accompli pour organiser ce colloque.

En tant qu'économiste, je ne peux qu'être très attirée par le programme riche qui nous est proposé, et j'aimerais, je vous l'assure, pouvoir passer ces deux journées à suivre ces échanges.

Je souligne aussi l'ancrage très concret de la dernière demi-journée, consacrée aux ateliers pratiques avec les opérateurs économiques régionaux, organisée avec la Chambre de commerce et d'industrie de Nouvelle-Calédonie.

L'UNC se propose, à l'issue du colloque, de coordonner — avec l'ACNC et les partenaires volontaires — la publication des actes du colloques aux PUNC, synthétisant

vos recommandations afin de nourrir la réflexion et la formation des élus, administrateurs, régulateurs et entrepreneurs.

Je veux également remercier le Fonds Pacifique pour son appui financier, qui a contribué à rendre possible cet évènement.

Pour terminer, je veux adresser mes chaleureux remerciements à toutes les équipes qui ont œuvré à la conception scientifique et à la logistique de ce colloque.

Je nous souhaite de fructueux travaux et de riches rencontres.

Je vous remercie.